

DIRECTIVE D'ETUDE ET DE RÉALISATION

CFH 281.2 – REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES

Date d'édition	06/05/2011	Révision : 25/11/2011
Emetteur :	D. Bouffet	A. Carluccio
Liberation :	D. Bouffet	R. Knoors
Titre : CFH 281.2 – REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	Doc. No. : 2-1011-b.doc	
 Hôpitaux Universitaires de Genève	Nb pages : 1/4	

TABLE DES MATIÈRES

1. RAPPEL.....	3
2. CFH 281.2 REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES	3
3. LISTE DES MODIFICATIONS	4

Date d'édition	06/05/2011	Révision : 25/11/2011
Emetteur :	D. Bouffet	A. Carluccio
Liberation :	D. Bouffet	R. Knoors
Titre : CFH 281.2 – REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	Doc. No. : 2-1011-b.doc	
 Hôpitaux Universitaires de Genève	Nb pages : 2/4	

1. RAPPEL

Travaux soumis à la norme SIA 253/Revêtements de sol en linoléum, plastique, caoutchouc, liège ou textile.

Pour tous matériaux proposés par l'entrepreneur, il doit y avoir impérativement un représentant ou fournisseur en Suisse. Les éventuelles exceptions doivent être formellement validées par le Service bâtiments et technique HUG.

2. CFH 281.2 REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES

Rappels principaux de la norme

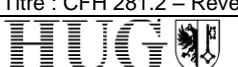
- La qualité du revêtement de sol sera adaptée aux exigences et aux sollicitations engendrées par l'utilisation des locaux concernés.
- Avant l'intervention, l'acceptation des fonds comprendra la planéité, l'homogénéité et la teneur en eau des supports, étant réservées les tolérances définies dans la norme SIA 251 : chapes flottantes.
- Le fond sera préparé de manière que des marques n'apparaissent pas dans le revêtement posé.

Principes généraux

- Les joints des revêtements PVC, linoléum et caoutchouc seront soudés.
- Les joints de tête ne sont pas acceptés sauf indication contraire.
- Avant la pose de plinthes (plastique ou bois) ou en cas d'arrêt à plat, un joint silicone sera exécuté sur la terminaison du revêtement de sol contre les parois ou menuiseries.
- Dans les locaux où l'hygiène et le nettoyage sont importants, les plinthes seront remplacées par des remontées en gorge avec profil d'amortissement.
- Les remontées seront collées sur le support lui-même et non sur le revêtement mural (scandatex, etc.).
- Une réserve de chaque produit (5% des quantités au minimum) sera prévue pour la maintenance ultérieure avec indication précise des références de commande.

Principe de pose à privilégier

- Si les éléments existent dans la gamme du fabricant, choisir des remontées préfabriquées avec angles rentrants et sortants.

Titre : CFH 281.2 – Revêtements de sols souples	Révision : 25/11/2011
 Hôpitaux Universitaires de Genève	Page : 3/4

3. LISTE DES MODIFICATIONS

Version	Date	Natures des modifications	Rédaction	Validation
b	25.11.2011	Art 1. Les matériaux sont fournis ou représentés en Suisse	L. Saraceni	A. Carluccio